



JUSTIFICATIF DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE PAR L'EMPLOYEUR ¹

Je soussigné(e)
agissant en qualité d'employeur ou de représentant(e) légal(e) de l'employeur² de l'entreprise
.....
certifie que la participation de Monsieur / Madame
à la formation sera prise en charge financièrement par l'entreprise.

Cette prise en charge entre dans le cadre :

- du plan de formation
- d'un accord d'entreprise
- d'un engagement unilatéral de l'employeur

Elle comprend :

- les frais pédagogiques** : 313,58 € HT / jour / stagiaire
- les frais d'hébergement et de restauration** : 100 € HT et 30 € HT / jour / stagiaire
- les frais de transport**
- la compensation de la perte de salaires du (de la) stagiaire**



Il est à noter que les frais de transport et les pertes éventuelles de salaires ne sont en aucun cas pris en charge par IDEFORCE. Leur financement doit faire l'objet d'un accord préalable directement entre le stagiaire et l'entreprise.

Signature, cachet et adresse de l'entreprise

¹ Les éléments déclarés ci-dessous serviront à l'établissement de la convention entre IDEFORCE et l'entreprise.

² Rayez la mention inutile.